

Pourquoi se couper de la quatrième puissance mondiale potentielle?

VINCENT SUBILIA

Directeur général **CCIG**

Signé en 2018 et largement adopté par le Parlement en décembre 2019, l'accord devait entrer en vigueur cette année et conduire à la suppression progressive des tarifs douaniers entre l'Association européenne de libre-échange (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein) et l'Indonésie.

En raison du référendum «Stop huile de palme» lancé par Union et la jeunesse socialiste, c'est toutefois le peuple qui aura le dernier mot.

Le comité référendaire a en effet déposé les 50.000 signatures nécessaires le lundi 22 juin, ce qui aboutira à un rendez-vous devant les urnes en octobre ou en mars prochain.

Le fait que l'accord comporte un volet étendu sur le développement durable incluant des engagements contraignants n'a pas suffi à rassurer les signataires quant à l'impact environnemental de l'accord.

L'huile de palme, dont la production fait vivre quelque 50 millions de personnes, est au cœur des préoccupations. L'accord avait pourtant anticipé cette problématique en prévoyant une réduction des droits de douane uniquement sur un volume restreint d'huile de palme.

Des critères environnementaux sont également fixés pour la pro-

duction d'huile de palme destinée au marché suisse, qui représente 0,03% de la consommation mondiale. Une initiative saluée par des ONGs telles que Public Eye et Alliance Sud, qui considèrent ces clauses comme satisfaisantes.

Comme l'a déclaré sans détour l'un des opposants dans un sujet du TJ du 22 juin dernier: «C'est un référendum contre le libre-échange.»

En focalisant l'attention sur l'huile de palme, les adversaires du libre-échange ont réussi à écarter du débat les enjeux réels, dont cette huile ne constitue

LE VOLUME DES ÉCHANGES AVEC L'INDONÉSIE, QUI ATTEINT DÉJÀ 1,4 MILLIARD DE FRANCS, PRÉSENTE UN IMPORTANT POTENTIEL DE CROISSANCE.

qu'une fraction. L'Indonésie ne se résume en effet pas à cette denrée sulfureuse.

Il s'agit d'un marché au potentiel sous-estimé: 265 millions de consommateurs, l'une des 20 premières économies du monde, une classe moyenne en plein développement et un marché d'exportation prometteur.

L'accord améliorera notamment l'accès aux marchés et la sécurité juridique pour le commerce des marchandises et des services.



98% des produits suisses actuellement exportés vers l'Indonésie pourront l'être en franchise de douane à l'issue des périodes de démantèlement tarifaire. L'Indonésie constitue un partenaire particulièrement intéressant pour les industries d'exportation suisses comme l'horlogerie ou les machines.

Le volume des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Indonésie, qui atteint déjà 1,4 milliard de francs, présente un important potentiel de croissance. Ce pays d'Asie du Sud-Est enregistre actuellement une croissance de plus de 5% par an et pourrait, selon certaines prévisions, devenir la quatrième puissance économique mondiale d'ici à 2050.

Se priver d'un tel accord serait un contresens au vu des conditions négociées et du large consensus politique qui s'est manifesté au niveau parlementaire. ■